

ATELIER

Tout savoir...sur la micro-entreprise

Le régime **micro-entreprise** (aussi appelé auto-entrepreneur) permet une création d'activité simplifiée. Simplification en matière de formalités administratives, en matière de cotisations sociales et en matière de tenue de compte.

En contrepartie, ce statut impose certaines limites de chiffre d'affaires et de champ d'activités.



Objectifs :

A l'issue de l'action, le participant sera en capacité de :

- Décider si le statut de micro-entreprise est adapté à son projet
- Savoir immatriculer son entreprise le cas échéant
- Déclarer son chiffre d'affaires et ses cotisations sociales
- Tenir sa comptabilité (obligatoire)



Public :

- Toute personne envisageant de créer une entreprise
- Tout micro-entrepreneur inscrit depuis moins de 1 an



Prérequis :

- Avoir une idée formalisée, cohérente avec soi-même
- Connaître les règles de base en calcul



Contenu :

- Présentation du dispositif
- Statut social et fiscal du micro-entrepreneur
- La tenue de compte
- Avantages et inconvénients



Méthodes et supports :

- Atelier collectif animé par des conseillers de la CCI Bayonne et de l'URSSAF
- Démonstrations
- Echanges d'expériences



Modalités et dates :

Atelier de 3h00 – 14h à 17h
A la CCI Bayonne Pays Basque
Tarif : 40.00 €
Inscription en ligne

Dates 2ème semestre 2020 :

- Mardi 8 septembre
- Mardi 6 octobre
- Mardi 17 novembre
- Mardi 15 décembre

CCI Bayonne Pays Basque - Pôle Entreprendre
50 / 51 allées Marines BP 215 – 64102 Bayonne Cedex
☎ 05.59.46.59.46 – entreprendre@bayonne.cci.fr
www.bayonne.cci.fr